

taire du Conclave à l'élection de Sa Sainteté Benoît XV, et maintenant Assesseur de la Consistoriale.

Monsieur l'abbé Léonidas Perrin, Supérieur du Collège Canadien à Rome, a été nommé Consulteur de la Congrégation de la Consistoriale.

A la Congrégation des Rites, Monseigneur Verde, de Promoteur de la Foi, devient Secrétaire de la Congrégation, à la place de Mgr La Fontaine devenu Patriarche de Venise ; Mgr Ange Mariani est nommé Promoteur de la Foi.

II

DANS L'ORDRE

LA FÊTE DE S. DOMINIQUE

Il convenait au Couvent-Noviciat de St-Hyacinthe de célébrer en toute dévotion la fête traditionnelle du 4 août, et différents témoignages nous permettent d'affirmer qu'elle fut marquée, cette année, d'un cachet spécial de simplicité et de grandeur. Outre la présence de Nos Seigneurs les Evêques de St-Hyacinthe et de Joliette, plusieurs ecclésiastiques de distinction vinrent prendre place au chœur et à la table des religieux de saint Dominique. Les offices de nuit et de jour furent présidés, selon la coutume, par les Frères Mineurs du Couvent de Montréal.

Le soir, avant Complies, un rite touchant et familial fut exécuté pour la première fois dans la salle du Chapitre ; il s'agissait de la réception d'un évêque dans le Tiers-Ordre de saint Dominique. Sa Grandeur Monseigneur Guillaume Forbes, Evêque de Joliette, appartenait déjà à la famille de saint François. Mais, selon l'exemple de Sa Sainteté Benoît XV, il avait voulu s'assurer, pour lui-même et pour son œuvre diocésaine, la protection des deux illustres Fondateurs. La cérémonie fut présidée par le T. R. P. Provincial qui adressa au distingué profès des félicitations pour sa pieuse démarche et des remerciements pour cette nouvelle preuve de bienveillance.

M. l'Abbé Arthur Curotte, docteur en théologie et chapelain des Dames du Sacré-Cœur, au Sault-au-Récollet, fit également profession dans le Tiers-Ordre et reçut à sa demande le nom de Frère Thomas. Ceux qui eurent ensuite l'avantage